

# CAHIER D'ACTEURS COMMUN AUX DEUX DÉBATS PUBLICS

Projet de réseau de transport public du Grand Paris et Projet Arc Express

Janvier 2011

## VILLE DE CLAMART



mairie de  
**Clamart**

Membre de la C.A Sud de Seine, la Ville de Clamart, située dans les Hauts-de-Seine, compte plus de 51 000 habitants et 17 000 emplois sur son territoire.

### Le mot du Maire

L'urgence de développer et de moderniser notre réseau de transports collectifs ne fait plus aucun doute. Une des principales demandes des usagers réside dans la création d'un mode de transport permettant de se déplacer de banlieue à banlieue sans nécessairement passer par Paris.

Dans cette perspective, Arc Express dispose d'un avantage sur le projet du Grand Paris en raison de son coût de réalisation trois fois moindre qui permettra la concrétisation de nombreux projets complémentaires définis dans le cadre du plan de mobilisation pour les transports élaboré par le Conseil Régional et l'ensemble des départements franciliens. Aussi, Arc Express nous semble être le projet structurant

le plus abouti pour entreprendre l'amélioration de notre réseau de transports.

Dans tous les cas, le projet retenu devra offrir une connexion avec la ligne N du Transilien qui dessert deux départements franciliens au départ de Paris Montparnasse. La gare SNCF de Clamart est déjà la plus fréquentée de la ligne N en petite couronne et bénéficie aux habitants de 4 communes des Hauts-de-Seine (Clamart, Issy-les-Moulineaux, Vanves et Malakoff). Deux projets majeurs, la création de 20 000 m<sup>2</sup> de bureaux au sein d'un éco-quartier à la gare de Clamart et la réalisation de 1 500 logements au sein du nouveau quartier du Fort-d'Issy, vont considérablement renforcer sa fréquentation et plaident aussi en faveur de son raccordement au futur projet retenu.

**Philippe Kaltenbach**

*Maire de Clamart - Vice-président du Conseil Régional d'Île-de-France*

**MAIRIE  
DE CLAMART**

Place Maurice Gunsbourg

Mairie@clamart.fr

Tél. : 01 46 62 35 35

# L'indispensable modernisation du réseau de transports collectifs franciliens

**Le projet de transport structurant qui sera retenu à l'issue du débat public devra contribuer au rééquilibrage de notre Région et offrir une meilleure desserte de tous nos territoires, à l'Ouest comme à l'Est, pour répondre aux attentes de tous les salariés, tout en veillant à ce que son financement soit clairement établi.**

## ***Arc Express et le plan régional de mobilisation pour les transports***

Ce plan élaboré par le Conseil régional et ses partenaires propose des réponses adaptées aux besoins d'aujourd'hui et de demain. Il répond à un inévitable et souhaitable report modal de la voiture individuelle vers les transports collectifs.

Le transport de banlieue à banlieue en constitue une priorité : Le projet Arc Express permettra la désaturation des lignes de Métro parisiennes. La proximité des stations (1,5 km) prendra bien en compte la densité du tissu urbain des territoires desservis.

De nombreux autres projets complémentaires, inscrits au plan de mobilisation, viendront moderniser le réseau de transports avec le renouvellement du matériel roulant des RER et des Transiliens et l'accélération de la réalisation d'une soixantaine de projets (nouvelles lignes de Tramways et de Bus, prolongation des lignes de Métros et du RER E à l'ouest, extension du réseau des Tangentielles...).

Arc Express, inscrit dans une vision d'ensemble de l'aménagement du réseau, est complémentaire des projets inscrits au plan de mobilisation régionale (19 Mds €). Cette démarche est plus cohérente que celle d'un projet isolé comme celui du Grand Paris qui demeure de surcroît plus cher (23 Mds €) que ceux portés par le Conseil régional. Seuls à ce jour, le Conseil régional (10 Mds €) et les départements (2,5 Mds €) se sont engagés à verser leur contribution au plan de mobilisation. Nous demandons que l'État en fasse de même.

La Ville de Clamart émet donc un avis favorable sur le projet Arc Express.

## ***Le projet de transport du Grand Paris***

Le projet de métro élaboré par le Gouvernement dans le cadre de la loi sur le Grand Paris est aujourd'hui inadapte aux demandes des usagers franciliens car :

- sa pertinence technique est largement critiquée (un tracé reliant des pôles actifs au détriment d'une desserte fine des territoires/une station seulement tous les 5 km) ;
- il se trouve en concurrence avec d'autres projets en cours (Arc Express et les Tangentielles) ;
- son financement n'est pas assuré (sur 23 Mds € sans les gares, l'État n'a pour le moment avancé que 4 Mds €) et dépend de logiques immobilières spéculatives autour des futures gares (prérogatives de la SGP exorbitantes du Droit commun) qui risquent, par le renchérissement des prix des logements situés à proximité, d'éloigner de nouveau les salariés de leur lieu de travail ;
- la création de nouveaux pôles économiques (Saclay...) autour du réseau de transports du Grand Paris risque en outre de pénaliser de nombreux salariés en les contraignant à travailler toujours plus loin de leur domicile.

En l'état actuel du projet, la Ville de Clamart émet donc un avis défavorable sur le projet de transport du Grand Paris.

La 3<sup>e</sup> voie proposée par les architectes réunis dans le cadre de l'atelier du Grand Paris n'est pas non plus adaptée en raison d'un coût toujours trop important (25 milliards €) qui pénalisera l'ensemble des autres projets de transports en Île-de-France.

Cependant, comme l'a écrit au Premier Ministre le Président de la Région Île-de-France, nous soutenons une démarche visant à dégager une complémentarité entre les projets Arc Express et Grand Paris qui permettrait de procéder à leur fusion.

# La nécessité d'une station du réseau de transport du Grand Paris ou Arc Express à la gare SNCF de Clamart

## Clamart : un territoire dynamique

- Afin de proposer une offre de logements équilibrée, 200 logements, pour moitié privés et pour moitié sociaux, sont réalisés chaque année à Clamart.
- Le développement économique de la commune se poursuit. 171 entreprises y ont été identifiées dans les principales filières d'avenir. La présence de l'industrie y demeure forte et le commerce connaît une véritable dynamique. Elle dispose, avec le parc d'affaires Plessis-Clamart, d'un parc d'affaires d'envergure régionale.
- La desserte en transports des quartiers du Haut Clamart sera prochainement renforcée par les tramways T6 (Châtillon-Viroflay/Mise en service fin 2013) et T11 (Antony-Clamart/Études en cours).
- Deux structures hospitalières sont implantées sur son territoire et contribuent, tout comme l'INSERM présent aussi à Clamart, à la recherche publique : l'hôpital Percy et l'hôpital Béclère.

## La Gare SNCF de Clamart, un pôle en développement

- La Gare de Clamart est connectée à la ligne N du Transilien.
- La ligne N du Transilien relie Paris Montparnasse à Dreux, Rambouillet et Mantes-la-Jolie.
- Elle dessert 35 gares et traverse 42 communes de 3 départements franciliens.
- 117 000 usagers empruntent quotidiennement cette ligne sur laquelle 277 trains circulent chaque jour.
- La Gare de Clamart est reliée à 3 lignes de Bus : 189, 394 et 579 (« Clamibus »).
- La Gare de Clamart est celle qui connaît sur la ligne N du Transilien, en petite couronne, la fréquentation la plus importante.
- Elle doit faire très prochainement l'objet d'une importante requalification avec notamment sa mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

## La gare SNCF de Clamart est située au carrefour de 4 villes

La Gare de Clamart ne bénéficie pas qu'aux seuls usagers clamartois. De par sa position excentrée sur le territoire de la commune, elle concerne aussi directement une part importante des habitants des villes de Vanves, Issy-les-Moulineaux et Malakoff. Plus de 30 000 habitants habitent dans un rayon d'un kilomètre autour de la Gare de Clamart.

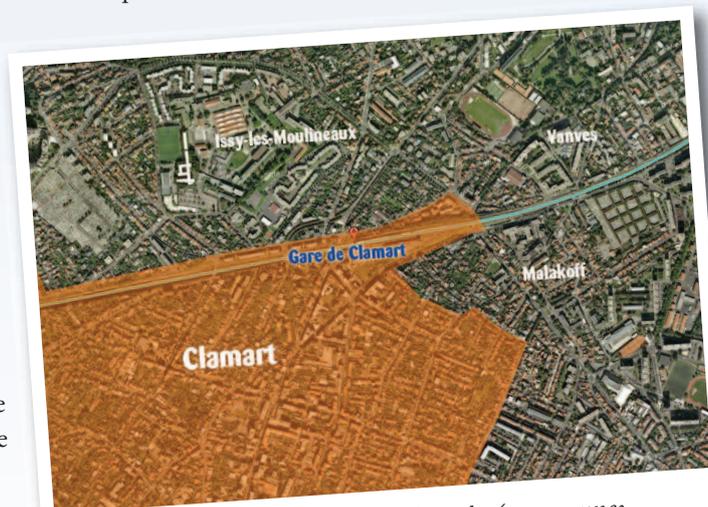
## Deux projets majeurs auront dans un futur proche une incidence importante sur la fréquentation de la gare de Clamart

- Un éco-quartier à la gare SNCF de Clamart

L'équipe municipale porte un ambitieux projet d'éco-quartier à la gare de Clamart. Celui-ci, un temps suspendu par la crise dans l'immobilier d'entreprise, doit redémarrer en 2011. Il prévoit notamment la réalisation de 20 000 m<sup>2</sup> de bureaux ainsi que d'une résidence étudiante.

- La création du quartier du Fort-d'Issy

La Ville d'Issy-les-Moulineaux a entrepris la création d'un nouveau quartier au « Fort d'Issy » qui prévoit notamment la construction de 1 500 logements à l'horizon 2015. La réalisation de ce quartier, situé à moins de 500 mètres de la Gare de Clamart, aura une incidence importante sur sa fréquentation.



La gare de Clamart est au carrefour de 4 communes

# La Ville de Clamart soutient :

le projet Arc Express et le plan de mobilisation pour les Transports élaborés par le Conseil régional d'Île-de-France avec la Ville de Paris et tous les départements franciliens. La Ville rend, en l'état actuel du projet, un avis négatif sur le projet de transport du Grand Paris.

# La Ville de Clamart demande :

- que l'hypothèse d'un arrêt à la Gare SNCF de Clamart soit celle retenue dans le cadre du projet Arc Express ;
- qu'en dépit d'un avis négatif rendu par la commune, si le projet de transport du Grand Paris devait être retenu, celui-ci fasse l'objet d'aménagement en concertation avec les collectivités concernées afin d'offrir une réponse plus adaptée aux usagers, en prévoyant notamment la création d'une station à la gare SNCF de Clamart ;
- le soutien financier de l'État pour la réalisation du plan de mobilisation pour les transports élaboré par le Conseil régional et ses partenaires.

Ainsi que :

- l'augmentation de la fréquence des trains desservant la Gare de Clamart sur la ligne N du Transilien ;
- le prolongement du Tramway T11 (Antony Croix de Berny/Clamart Place de Garde) de la Place du Garde vers la Gare de Clamart puis Issy-les-Moulineaux ;
- le prolongement de la ligne 12 du Métro vers Issy la Ferme, Clamart Percy puis Clamart centre.

## Position commune des maires de Clamart, Malakoff et Vanves

Une station à la gare SNCF de Clamart, limitrophe de Malakoff et Vanves, permettant de relier la ligne N du Transilien au futur projet de Grand Paris ou à Arc Express.

Afin de permettre aux 120 000 usagers quotidiens de la ligne N du Transilien d'être reliés aux futurs projets de transport Arc Express ou du Grand Paris, nous demandons la création d'une station à la gare SNCF de Clamart.

La ligne N du Transilien, qui compte parmi les plus fréquentées d'Île-de-France et relie Paris à la banlieue ouest, ne saurait être oubliée par le futur grand projet de transport structurant qui verra le jour dans notre Région.

Comme de nombreux usagers malakoffiots et vanvéens qui utilisent, à l'instar des Clamartois, la gare SNCF de Clamart, et que sa fréquentation est la plus importante de la ligne en petite couronne, nous souhaitons que la gare SNCF de Clamart soit celle retenue pour connecter la ligne N du Transilien au futur projet Arc Express ou de Grand Paris.

**Philippe Kaltenbach**  
*Maire de Clamart*

**Catherine Margaté**  
*Maire de Malakoff*

**Bernard Gauducheau**  
*Maire de Vanves*